

En tant que résidents de Tadoussac et futur voisin du Parc national des Dunes de Tadoussac, je suis à 100 % pour la création du parc. Je crois que c'est le seul moyen réaliste de protéger et de rendre accessible ce très beau territoire à l'ensemble du Peuple québécois et aux nombreux touristes qui chaque année visitent le secteur de Tadoussac.

J'aimerais néanmoins apporter certains points de réflexion afin que ce parc réponde le plus possible aux attentes de la population de Tadoussac.

1- Je crois qu'il faut faire attention avec les prévisions d'achalandage du parc. Nous avons dans le secteur quelques exemples où les prévisions ont été de beaucoup supérieures à la réalité.

À Grande-Bergeronnes les études de faisabilité du centre Archéotopo avait prévu un achalandage annuel de 25 000 personnes. À ma connaissance, le centre n'a jamais accueilli plus de 5 000 visiteurs par année.

À Saint-Fidèle, dans Charlevoix, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs étaient prévues au poste d'accueil du parc Marin du Saguenay-Saint-Laurent. La réalité est bien moindre.

Le stationnement asphalté construit à proximité de la maison de pierres sur les dunes de Tadoussac est un autre exemple. Jamais il a été utilisé à sa pleine capacité même durant les quelques années pendant lesquelles la SÉPAQ gérait le secteur du Moulin-Baude.

Donc avant de planifier un camping et un stationnement pour des dizaines de milliers d'hypothétiques visiteurs je crois qu'il est important d'ajuster les chiffres et de ne pas créer un monstre qui, pour quelques semaines dans l'année, répondrait à un besoin disproportionnel par rapport au reste de l'année.

Même si économiquement, il est plus rentable de construire d'une seule fois les espaces de stationnements et toutes les espace de camping. Je crois qu'il serait préférable de planifier la possibilité d'agrandissement du stationnement et du camping, si après quelques années l'achalandage le justifie.

Car une fois ces installations faites, c'est de l'espace en moins pour la nature et pour l'utilisation par les visiteurs de ce secteur.

2- Pour rassurer la population de Tadoussac et respecter une coutume locale, la cueillette des myes. Je crois qu'il serait opportun dès la création du parc de permettre l'accès aux quatre roues au secteur de la Caye à Edgar. Cet accès devrait être très contrôlé et être considéré comme un privilège qui, s'il y a non respects des conditions, sera tout simplement enlevé. Les quatre roues pourraient descendre la côte déjà existante et être stationnée sur l'espace déjà existant. Ils n'auraient pas accès à la plage. La côte qui donne accès à la caye devra de toute façon être entretenu pour des raisons de sécurité. C'est le chemin le plus rapide et sécuritaire pour évacuer des

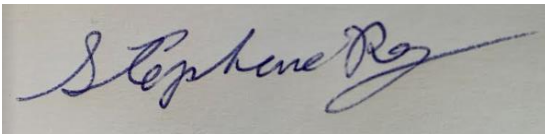
blessés de ce secteur.

3- En ce qui concerne le Plan éducatif, je crois qu'il manque un sujet très important et méconnus du publique, le quaternaire. Le belvédère actuel qui se trouve au bout du sentier de l'estuaire offre un coup d'œil extraordinaire sur le paléo-delta qui a créé les terrasses marines. C'est une occasion unique de faire connaître cette période qui façonna non seulement le paysage de la Côte-Nord mais celui de tout le Québec.

4- En terminant, je propose de régler le sort du barrage de la rivière du Moulin-Baude avant la création du parc. Une des raisons pour laquelle la Municipalité de Tadoussac est pour la création du parc c'est qu'elle n'a pas les moyens financiers de s'occupe de ce territoire. Il est complètement absurde qu'elle conserve la propriété et les responsabilités légale et financière d'un ouvrage qui se retrouvera au cœur du parc.

Que se passera-t-il si la municipalité décide de le démolir alors que des efforts de mise en valeur auront été fait au sujet de l'hydro-électricité du secteur ou encore que des belvédères ont été construits le long de la rivière actuelle?

Ce barrage fait partie du patrimoine culturel de la région et mérite le même niveau de protection que la maison de pierres ou les vestiges des moulins qui sont sur le site. Le Gouvernement du Québec devrait acquérir le barrage.

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink. The signature is written in a cursive style and reads "Stéphane Roy".